



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 5350

Nom de l'établissement : Centre Masaryk

Adresse de l'établissement: Avenue de la Paix 11

Date dernière mise à jour: 03.03.2016

| Etage | Lieu / Local | Description du matériau ou de l'élément | Délai d'assainissement préconisé ² | Remarque |
|----------|--------------|---|---|----------|
| RDC | Cuisine | Tableau électrique fibrociment | 2019 | |
| RDC | Couloir Est | Tableau électrique fibrociment | 2019 | |
| Sous-sol | Chaufferie | Revêtement de porte fibrociment | 2019 | |
| Sous-sol | Chaufferie | Joints de brides entre éléments de conduite | 2019 | |
| Sous-sol | Chaufferie | Plaques de base brûleur | 2019 | |

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.